

APPEL À CANDIDATURE
Les Grands Voisins - Paris 14e
Ateliers-bureaux

Plateau Urbain propose la mise à disposition de nombreux bureaux-ateliers aux Grands Voisins, à partir du 2 juin 2020 et ce jusqu'à la fin du projet :

- pour le bâtiment Rapine jusqu'au 19 août 2020
- pour les bâtiments Robin et Oratoire jusqu'au 30 septembre 2020.

L'appel à candidature est destiné à des porteurs de projets pour compléter l'offre actuelle du site : <http://lesgrandsvoisins.org/>

Les candidatures sont à déposer avant le **dimanche 24 mai 23h59** sur la plateforme Plateau Urbain <https://plateforme.plateau-urbain.com>

LE PROJET

Les Grands Voisins est un projet emblématique de l'urbanisme transitoire. L'ancien hôpital Saint-Vincent de Paul connaît depuis 2015 une vie temporaire : centres d'hébergement pour personnes en situation précaire, venues de la rue ou en insertion, espaces d'activités, restaurants, cafés, marchés créatifs y font vivre un projet de mixité sociale, d'expérimentation permanente et d'ouverture à des publics variés.

Pour en savoir plus : <http://lesgrandsvoisins.org/>

LES ESPACES DISPONIBLES

Certaines dates d'entrée dans les locaux pourront varier en fonction de la libération des espaces.

Différents types d'espace sont disponibles : bureau en open space, poste de bureau dans bureau partagé, boutiques-ateliers en rez-de-chaussée (ERP), ateliers-bureaux aux étages, grande salle (ERP), atelier en sous-sol et espace de stockage.

Les espaces en rez-de-chaussée sont ERP et peuvent accueillir du public extérieur.

Le prix est de 250e/m2/an pour les espaces ateliers-bureaux, 125e/m2/an pour les espaces ateliers en sous-sol et 75e/m2/an pour les espaces de stockage.

Bâtiment	Local dispo	Type espace	Surface	Prix/mois
LGV Rapine	R+I Open space 5	open space	1 poste	128
LGV Rapine	R+I Open space 6	open space	1 poste	128
LGV Rapine	R+I Open space 4	open space	1 poste	128
LGV Rapine	R+I Open space 10	open space	1 poste	128
LGV Rapine	R+I Open space 1	open space	1 poste	128
LGV Rapine	R+I Open space 20	open space	1 poste	128
LGV Rapine	R+I Open space 19	open space	1 poste	128
LGV Rapine	R+I open-space 18	open space	1 poste	128

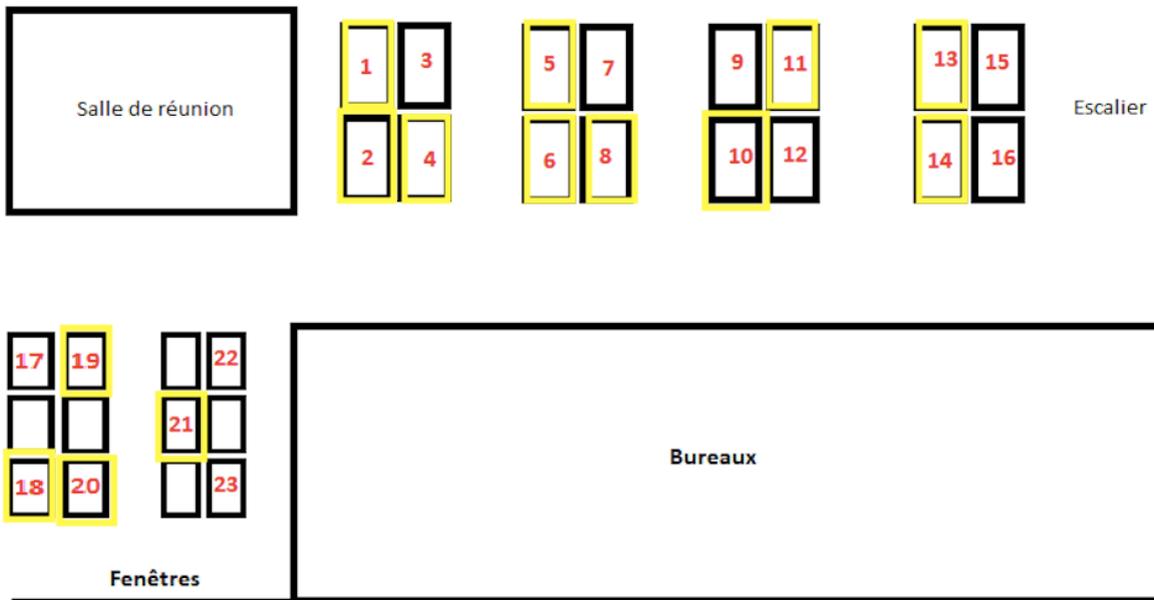
Plateau Urbain - Société coopérative d'intérêt collectif Sarl à capital variable
16, Boulevard Saint Germain CS 70514 75237 Paris cedex 05

Carte professionnelle CPI 7501 2019 000 041 003 - NUI 803 939 115 délivrée par la CCI Ile-de-France
Transaction sur immeubles et fonds de commerce - Gestion immobilière /Réception des fonds : Ne peut recevoir de fonds

LGV Rapine	R+1 open-space 21	open space	1 poste	128
LGV Rapine	R+1 Open space 2	open space	1 poste	128
LGV Rapine	R+1 Open space 14	open space	1 poste	128
LGV Rapine	R+1 open-space 13 et 11	open space	2 postes	256
LGV Rapine	R+1 open-space 8	open space	1 poste	128
LGV Rapine	R+1 bureau 110	bureau partagé (3 postes)	1 poste	140
LGV Rapine	R+1 bureau 110	bureau partagé (3 postes)	1 poste	140
LGV Rapine	R+1 bureau 112	bureau	12,31	420
LGV Rapine	R+1 bureau 105	bureau	10,31	352
LGV Rapine	R+2 salle 216	bureau/atelier	22,55	458
LGV Rapine	R+2 salle 221	bureau/atelier	13,4	279
LGV Rapine	R+2 salle 222	bureau/atelier	10,06	210
LGV Rapine	R+2 salle 220	bureau/atelier	12,68	2640
LGV Rapine	R+2 salle 219	bureau/atelier	22,63	471
LGV Robin	R+2 salle 212	bureau/atelier	10,43	217
LGV Robin	R+2 salle 13	bureau/atelier	5,65	118
LGV Robin	R+1 salle 27	bureau/atelier	9,84	205
LGV Robin	R+2 22, 23, 24, 25	bureau/atelier	43	896
LGV Robin	R+2 21/ 10 stock	bureau/atelier	15.91+ 1	351
LGV Robin	R+1 salle 4, 5 et 8	bureau/atelier	31,85	663
LGV Robin	R+1 salle 3	bureau/atelier	7,1	148
LGV Robin	R-1 salle 4	stock	6,65	42
LGV Robin	R-1 salle 19	atelier	70,15	731
LGV Robin	R-1 salle 14	bureau/atelier sous sol	37,95	395
LGV Robin	R+1 30/31/32	bureau/atelier	41,71+2,24	539
LGV Robin	RDC salle 21	boutiques-ateliers	8,13	151
LGV Robin	RDC salle 41, 42, 43 (fin juin)	boutiques-ateliers	33,76	854
LGV Robin	RDC salles 46 à 48 (fin juin)	boutiques-ateliers/bureau	87,49	1823
LGV Robin	RDC salle 49	bureau/salle	20,7	431
LGV Robin	RDC salle 28	boutiques-ateliers	9,28	173

L'accès aux espaces du bâtiment Rapine se fait par le 82 Avenue Denfert Rochereau, celui pour les espaces Robin et Oratoire par le 72 ou 74 Avenue Denfert Rochereau.

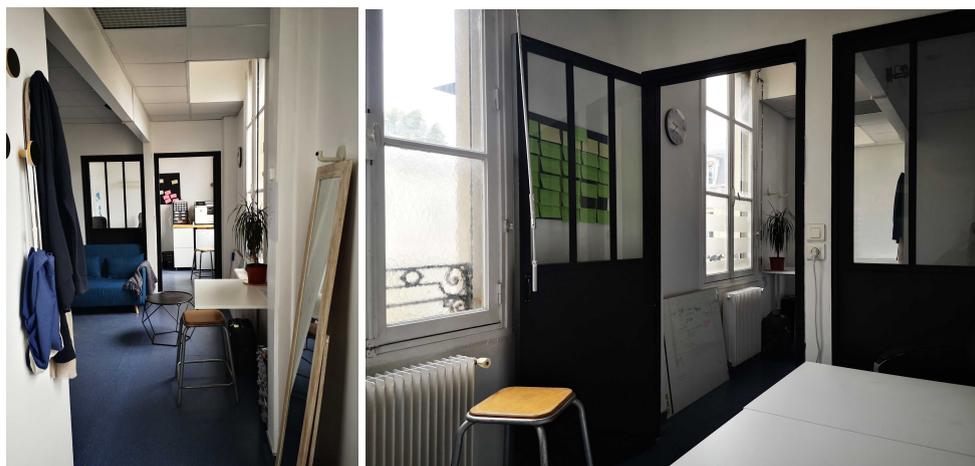
Rapine open-space :



Plateau Urbain - Société coopérative d'intérêt collectif Sarl à capital variable
16, Boulevard Saint Germain CS 70514 75237 Paris cedex 05

Carte professionnelle CPI 7501 2019 000 041 003 - NUI 803 939 115 délivrée par la CCI Ile-de-France
Transaction sur immeubles et fonds de commerce - Gestion immobilière /Réception des fonds : Ne peut recevoir de fonds

Exemple salle Robin :



Exemple boutiques-ateliers rez-de-chaussée :



Exemple : salle RDC 46 à 49 :



CRITÈRES DE SÉLECTION

Nous recherchons en priorité des porteurs de projet qui :

- ont un réel besoin en espace
- souhaitent participer au projet jusqu'à sa fin
- n'ont pas encore bénéficié d'un espace aux Grands Voisins
- auront une activité calme, sans nuisances pour leurs voisin.e.s ;
- vont tisser des liens avec les demandeurs d'asile et résident-es du site
- vont s'investir dans la dynamique globale du site.

L'appel est ouvert à tout type d'activité complémentaire avec celles déjà présentes sur site. Le contrat ne permet pas de poser préavis avant 3 mois, pour cela nous cherchons des structures intéressées pour rester jusqu'à la fin du projet des Grands Voisins.

CALENDRIER

- Les candidatures se font via [la plate-forme Plateau Urbain](#) avant le **dimanche 24 mai 23h59**.
- **Les visites des locaux auront lieu les mardi 26 et mercredi 27 mai**, sur inscription via un formulaire envoyé lundi 25 mai, *uniquement* aux structures qui auront candidaté via la plate-forme.
- La confirmations d'intérêt et de choix des locaux aura lieu **jusqu'au jeudi 28 mai midi**, via un formulaire adressé aux personnes inscrites aux visites.
- Les résultats seront communiqués par *mail* le **vendredi 29 mai** .
- La date d'entrée dans les lieux sera possible à partir du **mardi 2 juin** sous certaines conditions (voir FAQ)

<<<< FAQ >>>>

Q : je veux finaliser ma candidature, mais un message m'indique que mon profil est incomplet !

R : assurez-vous d'avoir bien indiqué toutes les informations obligatoires, en particulier d'avoir téléchargé un document justificatif d'activité. En cas de problème, contactez Plateau Urbain par mail marie.guilguet@plateau-urbain.com ou par téléphone : 01 79 75 66 57,

Q : comment mon local est-il sécurisé ?

R : la sécurisation de votre local se fait par clé, dont vous devrez nous fournir un double. En aucun cas nous accèderons à votre local sans que vous en soyez prévenu et dans tous les cas uniquement pour raisons techniques.

Q : sera t'il possible d'y domicilier ma société ou mon association ?

R : non, il n'est pas possible de domicilier votre société ou association à cette adresse, car nous ne signerons pas ensemble de bail commercial, mais un bail dérogatoire de courte durée.

Q : combien de temps vais-je rester ?

R : l'occupation temporaire du site prendra fin au 19 août pour le bâtiment Rapine et au 30 septembre pour les bâtiments Robin et Oratoire. Le préavis du contrat d'occupation est de **1 mois révolu mais vous ne pouvez mettre préavis qu'à partir de 3 mois d'occupation.**

Q : quelles sont les pièces à fournir obligatoirement avant mon entrée dans les locaux ?

R : l'entrée dans les locaux devra être précédée de la signature d'une convention d'occupation, et du règlement du montant de contribution au projet à partir du 2 juin 2020.

Il vous revient de souscrire par ailleurs à :

- **une assurance Multirisques**
- **une assurance Responsabilité Civile Exploitation** (Attention : différente de votre assurance Responsabilité Civile Vie Privée !!)

Ces deux assurances sont obligatoire pour rentrer dans vos locaux.

Plateau Urbain peut vous orienter vers un courtier si vous n'êtes pas d'ores et déjà assuré e.

Q : combien vais-je payer et à partir de quand ?

R : nous attirons votre attention sur le fait que l'occupation est prévue pour une durée de **3 mois et demi à 4 mois en fonction des espaces.** Le bon fonctionnement de l'occupation temporaire **requiert que les candidats participent financièrement au projet dès son démarrage, soit dès le 2 juin 2020, et ce, quelle que soit la date effective d'entrée dans les locaux.**

Le prix de vos locaux correspond aux charges de fonctionnement du site (eau, électricité, chauffage, ménage des parties communes, collecte des déchets par le service public, ...).

Le loyer sera réglé par prélèvement bancaire le 25 de chaque mois pour le mois suivant. **Pour le premier mois d'occupation, un chèque ou un virement vous sera demandé pour entrer dans les locaux.**

Q : Et la TVA dans tout ça ?

R : nous ne collectons pas de TVA sur la location de ces espaces, cela veut dire que le montant de votre redevance HT est le montant que vous allez réellement verser. Il n'y a donc pas de TVA déductible pour vos entreprises.

Q : quels frais seront à ma charge ?

R : nous prenons en charge une partie de l'aménagement des espaces communs, ainsi que les factures d'assurance, d'électricité, chauffage, eau et internet pour tout le lieu, ainsi que les personnes affectées à son animation.

Votre redevance est votre contribution au projet et est proportionnelle à la taille du local occupé.

Ce qui est à votre charge est l'ensemble des travaux d'installation dans votre local. Cela recouvre : le débarras éventuel, le nettoyage, la peinture, l'aménagement d'intérieur, l'embellissement et la pose d'une serrure le cas échéant.

Q : internet, électricité, eau, comment ça se passe ?

R : les fluides et une connexion internet standard sont compris dans les charges.

Q : qu'est-il prévu pour le ménage ?

R : le ménage des parties communes est pris en charge. Le ménage de vos locaux reste à votre charge.